

# EVALUATION INITIALE D'APTITUDE AUX FORMATIONS PERMIS (SUR VÉHICULE)

Réf de l'action : ECF R105.PR Indice 04 du 02/07/2021

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de connaître son aptitude à suivre une formation menant aux épreuves du permis de conduire groupe lourd.

## PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Toute personne souhaitant suivre une formation aux Permis de conduire de la catégorie du Groupe Lourd C1, C, C1E, CE, D1, D, DIE ou DE et adapter sa durée de formation,
- Être titulaire du permis B et/ou du permis inférieur à la catégorie souhaitée en cours de validité,
- Être âgé d'au moins 18 ans,
- Savoir lire et écrire la langue Française,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

## AVERTISSEMENT

- Pour les titulaires du Permis B, il est souhaitable d'être reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour les permis de conduire, (ou de la commission médicale des permis de conduire selon les cas) avant l'évaluation.

## MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

## MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » et du CCS Groupe Lourd ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité,
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : Nous contacter.

## MOYENS D'EVALUATION

- Méthodes pédagogiques d'évaluation des compétences du conducteur,
- Simulateur de conduite poids lourds haut de gamme,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Nous contacter.

## THEMES D'EVALUATION

- Chaque stagiaire réalise un parcours de conduite sur une durée de 15 à 20 minutes :
  - Evaluation théorique et pratique afin de vérifier l'aptitude à suivre une formation
  - Candidat titulaire du permis B seul :
  - Démonstration de la conduite et de la manœuvre par l'évaluateur qui commente ses actions
  - Restitution par le candidat de ce qu'il a observé (même circuit) sans avoir la charge complète du gabarit et des contrôles de l'environnement
  - Candidat titulaire d'un permis C ou D :
  - Réalisation par le candidat d'un parcours sans démonstration préalable à l'appui d'explications sommaires liées à l'utilisation du véhicule.
  - Réalisation d'une manœuvre simple.
- Chaque stagiaire réalise également une évaluation théorique d'aptitude aux formations permis.

## MODALITES D'EVALUATION

- La validation s'effectue à l'appui des grilles pratiques et de batteries de tests théoriques.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée après le bilan.

## SANCTION VISEE

- Attestation de fin de formation.

Organisme agréé Cf site [www.ecf.asso.fr](http://www.ecf.asso.fr) de l'Agence.

## EFFECTIFS

- 1 stagiaire par véhicule.

## HORAIRES

- Cf. site [www.ecf.asso.fr](http://www.ecf.asso.fr) de l'agence.

## DUREE DE LA PRESTATION

- 1h.

## TARIFS

- Nous contacter.

